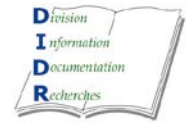


27 août 2020



La situation des personnes handicapées

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Cadre législatif.....	4
1.1. Instruments internationaux	4
1.2. Législation interne.....	5
2. Situation sociale.....	5
2.1. Politiques publiques	6
2.1.1. Allocations financières.....	6
2.1.2. Centres d'accueil et de réhabilitation.....	6
2.1.3. Programmes d'aide pour les femmes handicapées.....	7
2.1.4. Éducation inclusive	7
2.1.1. Accès à l'emploi	9
2.2. Associations et institutions d'aide sociale	10
3. Limites et recommandations	10
Bibliographie	13

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

Résumé : L'Azerbaïdjan est signataire de nombreux textes internationaux concernant les personnes handicapées, tels que le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, la Convention relative aux droits des enfants, la Déclaration de Salamanque et la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Sa constitution interdit la discrimination et la législation œuvre pour l'intégration des personnes handicapées, à la fois en termes de structure d'accueil, de lutte contre la discrimination, de mise en place de politiques sociales et d'accès à la santé. Malgré cela, le système d'attribution des aides sociales s'avère inégalitaire, aboutissant à une marginalisation d'un certain nombre de personnes handicapées. L'accès à l'emploi et la mise en place d'une éducation appropriée connaissent de lents progrès, en particulier pour les jeunes filles et femmes. Des politiques d'aide à l'intégration au marché du travail ont été mises en place, tandis que plusieurs associations et centres d'accueil ont été fondés depuis le début des années 1990 afin d'améliorer l'inclusion sociale et l'accès aux soins. Malgré tout, un grand nombre d'infrastructures et de transports nécessaires à la vie quotidienne leur sont encore inaccessibles.

Abstract : Azerbaijan signed several international texts upon disabled people, like the International Covenant on economic political and cultural rights, the Convention on the rights of child, the Salamanca Declaration and the Convention on disabled people's rights. Its own Constitution forbids discrimination and the common law works on integrating disabled people by fighting against discrimination, implementing social measures and easing accessibility of healthcare. Despite this, the social assistance allocation system is unequal, resulting in the marginalization of a number of people with disabilities. Access to employment and an appropriate educational system are slow to implement, especially for girls and women. Azerbaijan set up several measures aiming at helping disabled people to access employment market, while many associations and centres were created since the beginning of the 1990s to improve social inclusion and access to healthcare. Nonetheless, a large proportion of infrastructures and transports remain inaccessible to disabled people in their daily life.

Définitions :

La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées déclare dans son préambule que « le handicap résulte de l'interaction entre des personnes présentant des incapacités et des barrières comportementales et environnementales qui font obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres » et définit les personnes handicapées dans l'article premier comme « des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres »¹.

Cette même convention définit à l'article 3 la discrimination fondée sur le handicap comme « toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le handicap qui a pour objet ou pour effet de compromettre ou réduire à néant la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, sur la base de l'égalité avec les autres, de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social, culturel, civil ou autre, y compris le refus d'aménagement raisonnable »².

De son côté, l'Organisation Mondiale de la Santé définit le handicap mental/intellectuel comme « une habilité réduite à comprendre une information récente ou complexe, apprendre et appliquer de nouvelles capacités. Tout ceci résulte en une capacité réduite à vivre de façon indépendante et a un effet durable sur le développement personnel »³.

1. Cadre législatif

1.1. Instruments internationaux

En 1992, l'Azerbaïdjan ratifie le Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et signe le protocole optionnel qui lui fait suite en 2009⁴. Ce texte affirme dans son article 2 alinéa 2 que « les Etats parties au présent Pacte s'engagent à garantir que les droits qui y sont énoncés seront exercés sans discrimination aucune fondée sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, l'opinion politique ou toute autre opinion, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance ou toute autre situation » et précise à l'article 12 qu'il est nécessaire de parvenir à « la création de conditions propres à assurer à tous des services médicaux et une aide médicale en cas de maladie. »⁵

En 1992, l'Azerbaïdjan ratifie la Convention des Nations Unies relative aux droits des enfants qui affirme en son article 23 que « les États parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie et facilitent leur participation active à la vie de la collectivité »⁶. Cette convention vise également à énumérer les droits des enfants en termes d'éducation et d'accès à la santé⁷.

En juin 1994 est rédigée la Déclaration de Salamanque, qui réunit 92 pays autour d'un même but : parvenir à l'éducation pour tous, surtout pour ceux ayant des besoins spécifiques⁸. Un de ses objectifs est d'encourager et de mettre en œuvre de la façon la plus large possible l'éducation inclusive (cf. *infra*, partie 3.3.)⁹.

¹ Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, 2007, [url](#)

² Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, 2007, [url](#)

³ Organisation Mondiale de la Santé, s.d, [url](#)

⁴ United Nations Human Rights Office of the High Commissioner, s.d, [url](#)

⁵ United Nations Human Rights Office of the High Commissioner, 03/01/1976, [url](#)

⁶ United Nations Human Rights Office of the High Commissioner, 20/11/1989, [url](#)

⁷ United Nations Human Rights Office of the High Commissioner, 20/11/1989, [url](#)

⁸ Human rights education in Asian School, s.d, p. 21, [url](#) ; Center for Studies on inclusive education, 20/05/2018, [url](#)

⁹ Center for Studies on inclusive education, 20/05/2018, [url](#)

En 2008 l'Azerbaïdjan signe la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, puis la ratifie en 2009¹⁰. Cette dernière définit les personnes handicapées dans son premier article (cf. préambule *supra*) et place à l'article 3 la non-discrimination à leur égard ainsi que leur participation et intégration entière à la société parmi ses principes généraux¹¹.

1.2. Législation interne

La Constitution du pays, entrée en vigueur en 1995 puis modifiée en 2002, 2009 et 2016¹², affirme l'égalité des citoyens (article 25) et protège le droit de choisir son travail en fonction de ses capacités (article 35), le droit pour les personnes sans emploi de recevoir des aides sociales de l'Etat (article 35) et enfin le droit pour un individu à la protection de sa santé et à l'accès à une assistance médicale (article 41)¹³. L'article 42 définit pour chaque citoyen le droit à l'éducation¹⁴.

En 1992, le pays adopte la Loi sur la prévention et la réhabilitation du handicap et la protection sociale des personnes handicapées qui vise à mieux prévenir le handicap chez les enfants et à assurer leur insertion complète dans la société, notamment en combattant toute forme de discrimination à leur égard¹⁵ (cf. *infra*, partie 3.3.).

En 1999, l'Azerbaïdjan adopte les Codes du Travail et de la Famille¹⁶. Ce dernier prévoit la possibilité d'un recours judiciaire lorsque l'un des deux époux refuse de verser une contribution financière dans le cas où son(sa) conjoint(e) ou leur enfant commun est handicapé¹⁷.

En 2001, le pays adopte la Loi sur l'éducation des personnes ayant une santé altérée. Celle-ci établit les droits et devoirs des enfants handicapés, de leurs familles, ainsi que l'organisation de l'éducation spécialisée¹⁸. Elle est complétée en 2006 par un Programme public de transfert des enfants des institutions d'Etat vers les familles (désinstitutionalisation) et de soins alternatifs pour 2006-2015, qui prévoit la transformation de sept internats en écoles inclusives¹⁹.

2. Situation sociale

En 2018, selon les chiffres du ministère du Travail et de la Protection sociale, le nombre de personnes handicapées est estimé à 620 000, soit 6,4% de la population totale²⁰. En 2008, 2009 et 2010, l'UNICEF indique que les principales causes de handicaps sont les maladies circulatoires, neurologiques et mentales, et les blessures²¹. En 2012, 2017 et 2019, toutefois, diverses sources, parmi lesquelles le ministère du Travail et de la Protection Sociale et le Comité International de la Croix Rouge, précisent que la majorité des personnes reconnues handicapées ont été mutilées lors du conflit du Haut-Karabakh²².

¹⁰ United Nations Human Rights Office of the High Commissioner, s.d, [url](#)

¹¹ Nations unies, 13/12/2006, [url](#)

¹² Encyclopédie Larousse, s.d, [url](#)

¹³ Azerbaïdjan, s.d, 42 p., [url](#)

¹⁴ Azerbaïdjan, s.d, 42 p., [url](#) ; Caucasus Network Children, s.d, [url](#)

¹⁵ Citizens' Labor Rights Protection League, 2008, p. 17-18, [url](#) ; United Nations, s.d, [url](#)

¹⁶ Labour Code, 1999, [url](#) ; Council of Europe, 08/2017, p. 31, [url](#)

¹⁷ Council of Europe, 08/2017, p. 15, [url](#)

¹⁸ Caucasus Network Children, s.d [url](#)

¹⁹ Caucasus Network Children, s.d [url](#)

²⁰ Azernews, 03/12/2018, [url](#) ; Eastern Alliance for Safe and Sustainable Transport, s.d, p. 5, [url](#)

²¹ UNICEF, 2011, p. 34, [url](#)

²² Turan Informasiya Agentliyi, 02/12/2017, [url](#) ; Comité International de la Croix Rouge, 11/06/2019, [url](#) ; Le Télégramme, 19/01/2012, [url](#)

2.1. Politiques publiques

Depuis quelques années, l'Azerbaïdjan a lancé différentes campagnes de sensibilisation visant à favoriser une meilleure prise en compte des personnes handicapées au sein de la société. En 1996, le pays a ainsi participé pour la première fois aux Jeux paralympiques à Atlanta, suivi par la création du Comité National des Jeux Paralympiques, qui encourage les enfants atteints de handicaps à participer à des activités sportives dans un but d'intégration sociale²³.

A l'occasion de la Journée internationale du handicap le 3 décembre, le Comité national aux affaires familiales, aux femmes et aux enfants organise par ailleurs chaque année des événements de sensibilisation et de soutien aux enfants handicapés²⁴.

2.1.1. Allocations financières

Les personnes atteintes de handicap perçoivent une allocation sociale. Pour ce faire, elles doivent être enregistrées auprès du ministère du Travail et de la Protection Sociale²⁵, lequel dispose d'un groupe de travail, composé de représentants d'organismes publics et d'organisations non-gouvernementales (ONG) dédiées à la cause du handicap, en charge de coordonner les politiques sociales et de mettre en pratique les dispositions de la Convention relatives aux personnes handicapées²⁶.

Selon un article de l'*Institute for War and Peace Reporting* (IWPR), l'aide sociale allouée aux personnes handicapées varie en fonction de la catégorie de handicap, qui est définie par l'Etat en fonction des capacités physiques et intellectuelles de la personne concernée²⁷. Au nombre de trois, ces catégories donnent droit en 2007 à 65 manats par mois (soit 32€) pour les personnes classées dans la première catégorie, 45 manats (22€) pour celles figurant dans la deuxième et 24 manats (12€) pour la troisième²⁸. Les sources publiques consultées en français et anglais n'ont toutefois pas permis d'avoir davantage d'informations sur ces trois catégories.

2.1.2. Centres d'accueil et de réhabilitation

Depuis 2006, l'Etat azerbaïdjanais met en place un programme de « désinstitutionnalisation », dont l'objectif est de permettre aux enfants handicapés de grandir et se développer dans un milieu familial (familles biologiques, familles d'accueil, adoption). A cette fin, le programme prévoit la conversion des institutions résidentielles d'Etat en centres d'accueil de jour, proposant aux enfants issus de familles défavorisées une gamme de services sociaux et de soins médicaux²⁹.

Selon le ministère du Travail et de la Protection Sociale, il existe environ 14 établissements de ce type³⁰, tandis que l'Azerbaijan NGO Alliance For Children's Rights en dénombre 16 dans un rapport paru en 2011³¹. Certains centres sont gérés par l'Etat : ainsi, à Bakou, le ministère de la Santé gère un centre de réhabilitation qui propose des soins aux enfants handicapés et des formations à l'intention de leurs familles ; il est toutefois critiqué par

²³ UNICEF, 02/12/2015, [url](#)

²⁴ The State Committee for Family, Women and Children Affairs of the Republic of Azerbaijan, s.d, [url](#)

²⁵ AngloInfo Azerbaijan, s.d, [url](#)

²⁶ United Nations, 12/05/2014, [url](#)

²⁷ Institute for War and Peace reporting, 15/04/2011, [url](#)

²⁸ Institute for War and Peace reporting, 16/03/2007, [url](#)

²⁹ Ministry of Education, s.d, [url](#)

³⁰ Azernews, 03/12/2018, [url](#)

³¹ Azerbaijan NGO Alliance For Children's Rights, 01/2011, p. 42, [url](#)

l'UNICEF pour son équipement inadéquat et son personnel « ayant besoin d'une remise à niveau professionnelle »³².

Selon l'Azerbaïdjan NGO Alliance For Children's Rights, la plupart des centres existant dans le pays ont toutefois été ouverts par des ONG et fonctionnent grâce au soutien financier d'organisations internationales et de donateurs locaux³³. En outre, ces établissements sont majoritairement concentrés à Bakou et ne sont accessibles qu'à 10% des enfants handicapés du pays³⁴.

Enfin, l'université d'économie d'Azerbaïdjan créé en 2015 un centre pour les étudiants handicapés. Son principal objectif est de permettre aux étudiants handicapés de bénéficier d'un accès complet aux cours, à la vie étudiante et aux sports proposés. S'y ajoute un programme d'échange avec des centres similaires ainsi que des campagnes de sensibilisation à l'intention de l'opinion publique³⁵.

2.1.3. Programmes d'aide pour les femmes handicapées

En Azerbaïdjan, les femmes handicapées sont davantage susceptibles d'être victimes de discrimination et de violences et ont plus de difficulté à trouver leur place dans la société que les hommes³⁶.

Dans une tentative de remédier à la situation, le ministère du Travail et de la Protection Sociale, en coopération avec le Programme de développement des Nations Unies et le Fonds des Nations Unies pour la Population, lance en février 2019 un programme de deux ans dans les villes de Bakou, Salyan et Masalli afin d'améliorer la vie quotidienne et le bien-être de 3 000 femmes handicapées. Ce programme prévoit la mise en place de politiques inclusives pour les jeunes filles et femmes handicapées et de campagnes de sensibilisation auprès des employeurs potentiels et du grand public, afin d'améliorer leur perception par l'opinion publique et l'adoption de comportements positifs à leur égard³⁷.

2.1.4. Éducation inclusive

Au début des années 2000 un système d'éducation inclusive a été mis en place au sein du pays. En 2002 est créé un organe spécial au sein du ministère de l'Éducation, la Commission médicale, pédagogique et psychologique, qui est présente dans toutes les régions du pays. Composée de 11 experts des ministères de la Santé, de l'Éducation et du Travail et de la Protection sociale, cette commission est en particulier chargée d'évaluer les besoins en termes d'éducation des enfants handicapés et de prendre toute décision utile à ce sujet³⁸.

En 2005 est lancé le premier Programme national pour le développement de l'éducation inclusive³⁹. En octobre 2013, un décret sur la « Stratégie nationale pour le développement de l'éducation en Azerbaïdjan » encourage le développement de l'éducation inclusive et la préparation d'une méthodologie et de programmes de formation inclusifs⁴⁰.

En 2017, l'Azerbaïdjan fait passer la Loi sur l'Éducation Préscolaire, qui concerne les enfants de 1 à 6 ans⁴¹. L'article 3 prévoit l'éducation préscolaire inclusive pour les enfants

³² UNICEF, s.d, p. 14, [url](#)

³³ Azerbaijan NGO Alliance For Children's Rights, 01/2011, p. 41-42, [url](#)

³⁴ Azerbaijan NGO Alliance For Children's Rights, 01/2011, p. 41-42, [url](#); Humanium, s.d, [url](#)

³⁵ Azerbaijan State University of Economics, 07/07/2015, [url](#)

³⁶ UNFPA, 24/07/2018, [url](#)

³⁷ United Nations, Azerbaïdjan, 12/02/2019 [url](#)

³⁸ Human Rights Education in Asian Schools, s.d, p. 9, [url](#) ; UNICEF, s.d, p. 15-16, [url](#)

³⁹ Human Rights Education in Asian Schools, s.d, p. 2, [url](#)

⁴⁰ Institute for Democratic Initiatives, 2018, p. 6, [url](#) ; Caucasus Network Children, s.d, [url](#)

⁴¹ Azertac, 16/06/2017,

handicapés et affirme que les enfants ont le droit de bénéficier de soins médicaux gratuits, ainsi que d'une assistance psycho-médico-pédagogique pour la correction des déficiences (article 17)⁴².

En 2019, l'Union européenne ainsi que l'UNICEF et le ministère de l'Éducation lancent un programme conjoint afin d'étendre l'éducation inclusive au sein du pays. Celui-ci vise à améliorer la formation des instituteurs ainsi qu'à mener des campagnes de sensibilisation autour de la situation des enfants handicapés dans le pays⁴³.

L'éducation des enfants handicapés peut se faire selon plusieurs modèles ; les classes inclusives, l'école à la maison, l'enseignement spécialisé⁴⁴.

- Les classes inclusives :

Selon l'UNICEF, le pays compte neuf « centres de ressources d'éducation inclusive » situés dans des écoles des districts de Bakou, Soumgait, Ganja, Guba, Shaki, Agjabadi et Gazakh. Leur objectif est d'apporter un soutien professionnel et de l'équipement éducatif aux enseignants, aux directeurs d'école et aux parents afin d'assurer le fonctionnement efficace des classes inclusives⁴⁵. L'éducation inclusive est appliquée dans les écoles maternelles et primaires, mais ne s'étend pas au collège, lycée et aux études secondaires⁴⁶. Au sein de ces établissements, les élèves handicapés sont aux côtés des autres élèves, ce qui facilite leur apprentissage et inclusion⁴⁷. Selon l'ONG azerbaïdjanaise Institute for Democratic Initiatives, 528 enfants handicapés suivent une scolarité dans des classes inclusives⁴⁸.

- L'enseignement spécial :

Selon les données officielles du ministère de l'Éducation pour l'année 2011, il existe dans le pays sept écoles spéciales, fréquentées par 1 105 enfants handicapés, et seize internats spécialisés, où sont éduqués 2 664 enfants⁴⁹. En 2018, l'Institute for Democratic Initiatives indique que, selon le Comité de statistiques de l'État, 3 237 enfants handicapés étudient dans des écoles spéciales et 2 612 dans des internats spécialisés tandis que, selon le ministère de l'Éducation, ces chiffres sont de 2 558 et 2 725 respectivement. Cette différence est, selon l'ONG, « un indicateur évident de l'absence de base de données unifiée sur les enfants souffrant de handicaps »⁵⁰.

Selon une étude publiée en 2011 par l'UNICEF, les parents citent, parmi les raisons principales justifiant le placement de leur enfant dans l'un de ces établissements, la crainte qu'il ne soit pas en mesure de suivre les cours dans une école ordinaire en raison du manque d'aménagements adaptés et la crainte qu'il ne soit « ridiculisé » par ses camarades de classe⁵¹.

- L'école à la maison :

En 2011, le ministère de l'Éducation estime qu'il y a 7 750 enfants qui suivent l'école à la maison⁵². C'est le modèle éducatif le plus répandu, mais il favorise grandement l'exclusion

⁴² Azertac, 16/06/2017, [url](#)

⁴³ Caucasus Network Children, 02/2019, [url](#)

⁴⁴ Human Rights Education in Asian Schools, s.d, 22 p., [url](#)

⁴⁵ UNICEF, s.d, p. 2, [url](#)

⁴⁶ Human Rights Education in Asian Schools, s.d, p. 4, [url](#)

⁴⁷ Human Rights Education in Asian Schools, s.d, [url](#)

⁴⁸ Institute for Democratic Initiatives, 2018, p. 9, [url](#)

⁴⁹ UNICEF, 2011, p. 29-30, [url](#) ; Human Rights Education in Asian Schools, s.d, p. 3, [url](#)

⁵⁰ Institute for Democratic Initiatives, 2018, p. 9 [url](#)

⁵¹ UNICEF, 2011, p. 30, [url](#)

⁵² UNICEF, 2011, p. 29, [url](#)

sociale des jeunes ; en outre, la qualité de l'enseignement y est faible en raison du manque de formation des instituteurs et de l'absence d'espaces appropriés à l'enseignement dans la maison de l'enfant⁵³.

Le système d'éducation à la maison est également encadré par trois centres créés par le ministère de l'Éducation, à Bakou, Soumgait et Ganja, qui enregistrent les enfants dans le besoin et s'occupent des affectations des instituteurs. En revanche, dans les autres régions, l'école à la maison est mise en place par l'école locale⁵⁴.

2.1.1. Accès à l'emploi

La Loi sur la prévention et la réhabilitation du handicap et la protection sociale des personnes handicapées adoptée par le gouvernement en 1992 (cf. *supra*, partie 1.1.) vise à assurer un accès au marché du travail pour les personnes handicapées et prévoit un soutien financier de l'État et des exemptions d'impôts auprès des entreprises afin de les aider à installer des infrastructures adaptées⁵⁵. Elle instaure également des quotas pour l'employabilité des personnes handicapées⁵⁶. L'article 26 exige que les entreprises assurent des postes pour les personnes devenues handicapées suite à un accident du travail, sous peine du versement d'une amende au bénéfice du Fonds d'Assurance Sociale équivalant à 120 fois le salaire minimum individuel. À l'inverse, si l'employeur embauche 30% de personnes handicapées, il est exempté de 50% des impôts sur le revenu, impôts complètement levés si ce pourcentage passe à 50%⁵⁷.

Toutefois, selon Musa QULIYEV, vice-président du Comité de la politique sociale au Parlement azerbaïdjanais, le non-respect des quotas est courant, du fait de la négligence et de l'indifférence des entreprises⁵⁸. Dans un rapport publié en 2008, l'ONG Citizens' Labor Rights Protection League déplore le manque d'implication de l'État dans la mise en application de la loi de 1992⁵⁹. En outre, selon des témoignages recueillis par un média régional, les entreprises qui ne respectent pas les quotas sont en réalité très rarement condamnées à payer une amende⁶⁰. D'autres témoins attestent de leur difficulté à accéder à un emploi en raison de leur handicap moteur, qui les contraint à rester chez eux, et ce malgré des capacités intellectuelles normales⁶¹. Enfin, selon l'étude conduite par la Citizens' Labor Rights Protection League, les travailleurs devenus handicapés à la suite d'un accident professionnel ou par la faute de leur employeur perdent généralement leur emploi⁶².

La Commission des Droits de l'Homme en Azerbaïdjan, dans son rapport annuel pour 2015, souligne la nécessité d'augmenter les subventions pour les travailleurs handicapés afin d'améliorer la protection de leurs droits⁶³. Elle recommande à l'État d'adopter des mesures légales permettant d'instaurer des prêts et avantages fiscaux plus encourageants pour les employeurs⁶⁴.

⁵³ Human Rights Education in Asian Schools, s.d, p. 2, [url](#)

⁵⁴ UNICEF, s.d, p. 16, [url](#)

⁵⁵ Citizens' Labor Rights Protection League, 2008, p. 17-19, [url](#)

⁵⁶ Turan Informasiya Agentliyi, 02/12/2017, [url](#) ; Citizens' Labor Rights Protection League, 2008, p. 18, [url](#)

⁵⁷ Citizens' Labor Rights Protection League, 2008, p. 18, [url](#)

⁵⁸ Institute for War and Peace reporting, 15/04/2011, [url](#)

⁵⁹ Citizens' Labor Rights Protection League, 2008, p. 17-19, [url](#)

⁶⁰ Open Caucasus Media, 17/11/2017, [url](#)

⁶¹ Institute for War and Peace reporting, 15/04/2011, [url](#)

⁶² Citizens' Labor Rights Protection League, 2008, p. 18, [url](#)

⁶³ Commissioner for Human Rights, 2016, p. 30, [url](#)

⁶⁴ Commissioner for Human Rights, 2016, p. 71, [url](#)

2.2. Associations et institutions d'aide sociale

La liste qui suit ne présente que quelques-unes des associations d'aide aux personnes handicapées actives en Azerbaïdjan et ne saurait être considérée comme exhaustive.

L'ONG autrichienne SOS Children's Villages est présente depuis 2000 dans le pays, à Bakou, Ganja et Soumgait. Ses actions sont dédiées aux enfants handicapés, à ceux qui sont gravement malades et aux victimes de discriminations. Ses missions consistent à aider les familles et les proches de ces enfants et à procurer des soins à ces derniers. Elle recueille également dans des foyers et familles d'accueil les enfants dont les parents ne peuvent subvenir aux besoins⁶⁵.

Sont également présentes dans le pays les ONG azerbaïdjanaises Center for Innovations in Education, qui promeut l'accès de tous les enfants à une éducation de qualité et le développement de l'éducation inclusive⁶⁶, et la League to Defend Children's Rights⁶⁷. L'organisation Special Olympics a quant à elle pour objectif de rassembler les enfants handicapés et non-handicapés autour du sport, d'améliorer par ce biais la vision sociale des handicapés et de combattre les discriminations dont ils sont victimes⁶⁸. Ainsi, en avril 2018, le Fonds des Nations Unies pour la population organise en coopération avec Special Olympics des événements sportifs regroupant une quarantaine de jeunes filles handicapées et de jeunes filles valides ainsi que des sessions de sensibilisation autour des thématiques de la sexualité, la santé et le respect de leurs droits fondamentaux⁶⁹.

Enfin, le Fonds d'État de protection sociale finance des programmes de protection sociale pour les personnes handicapées, comprenant des soins de santé gratuits, des activités sportives et des aides sociales. On estime qu'en 2010 ce programme s'élevait à 2 millions de dollars⁷⁰.

3. Limites et recommandations

En dépit des programmes mis en œuvre, l'Etat azerbaïdjanais est régulièrement critiqué par les institutions internationales en raison des défaillances de sa législation et de son système d'aide aux personnes handicapées. Ainsi, en 2014, dans ses observations finales concernant le rapport initial de l'Azerbaïdjan sur l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, le Comité des droits des personnes handicapées des Nations unies constate que le pays considère toujours le handicap uniquement au travers du prisme médical ; de ce fait, la terminologie utilisée dans la législation véhicule une conception négative des personnes handicapées⁷¹. C'est également l'avis de l'UNICEF qui, dans un rapport de 2017, exprime des réserves quant au traitement des handicapés en Azerbaïdjan, le manque d'éducation inclusive, d'opportunités d'emploi et l'absence d'infrastructures adaptées⁷².

Le Comité des droits des personnes handicapées manifeste également ses préoccupations quant au manque d'infrastructures dédiées aux personnes handicapées dans les lieux publics, qui aggrave leur exclusion de la vie en société. Les transports publics et bâtiments leur restent en effet majoritairement inaccessibles⁷³. Des témoignages recueillis par le site

⁶⁵ SOS Children's Villages, s.d, [url](#)

⁶⁶ Human Rights Education in Asian Schools, s.d, p. 1, [url](#) ; Facebook, Page de Center for Innovations in Education, s. d., [url](#)

⁶⁷ Institute for War and Peace reporting, 15/04/2011, [url](#)

⁶⁸ Special Olympics, s.d, [url](#)

⁶⁹ UNFPA, 24/07/2018, [url](#)

⁷⁰ Asian Development Bank, 08/2012, p. 19, [url](#)

⁷¹ United Nations, 02/05/2014, [url](#)

⁷² UNICEF, 2017, p. 20, [url](#)

⁷³ United Nations, 12/05/2014, [url](#) ; ; Institute for War and Peace reporting, 15/04/2011, [url](#)

d'informations *Open Caucasus Media* confirment ce constat, attestant que les infrastructures ne sont pas adaptées aux fauteuils roulants, ni dans les immeubles ni dans les transports en commun, et que les rares bus qui ont des rampes d'accès ne couvrent pas toute la ville de Bakou⁷⁴.

En matière d'accès à l'éducation, en 2008, l'UNICEF et l'ONG azerbaïdjanaise Center for Innovations in Education mènent une étude de terrain sur la mise en place du système inclusif, qui révèle par ailleurs plusieurs insuffisances. L'étude constate ainsi que les classes inclusives ne sont pas répandues dans le pays et se concentrent géographiquement dans les zones urbaines⁷⁵. De plus, le manque de transports effectifs et adaptés réduit grandement les possibilités de déplacement des enfants handicapés⁷⁶. En 2017, un article de l'agence de presse azerbaïdjanaise *Turan Informasiya Agentliyi*, dresse un même constat soulignant que les infrastructures d'enseignement secondaire et supérieur à Bakou et dans d'autres régions du pays ne sont pas adaptées à l'éducation inclusive. Les bâtiments ne permettent pas l'accès des fauteuils roulants ; de plus, ces établissements ne disposent pas de l'équipement adapté aux personnes malvoyantes ou malentendantes⁷⁷.

L'étude de 2008 de l'UNICEF et l'ONG azerbaïdjanaise Center for Innovations in Education montre également que les parents placent généralement les dépenses liées à la santé, aux soins et à l'alimentation dans leurs priorités, au détriment de l'éducation scolaire, ce qui représente un frein supplémentaire à l'accès à l'éducation des enfants handicapés⁷⁸. Enfin, nombre d'instituteurs enseignant aux enfants handicapés n'ont pas suivi de formation spécialisée et ne bénéficient pas d'un salaire bonifié⁷⁹.

Le 12 mai 2014, le Comité des droits des personnes handicapées des Nations unies, tout en félicitant l'Azerbaïdjan pour la création du Programme d'État en faveur de l'éducation inclusive, s'inquiétant que les enfants handicapés continuent d'être placés dans des internats et écoles spécialisés et n'intègrent pas les établissements inclusifs, recommande à l'Azerbaïdjan d'allouer des ressources financières et humaines suffisantes pour l'application du Programme d'État d'éducation inclusive et d'améliorer la formation appropriée du personnel éducatif afin de dispenser des enseignements complets et adaptés⁸⁰. Le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies recommande quant à lui à l'Azerbaïdjan d'organiser des campagnes de sensibilisation contre les discriminations à l'égard des enfants handicapés, notamment à l'intention des professionnels travaillant avec ces derniers, afin de parvenir à leur intégration complète dans le système scolaire⁸¹. Enfin, dans un communiqué de 2018, l'UNICEF confirme que le pays manque encore de formations destinées aux professeurs et d'un nombre suffisant d'écoles adéquates⁸².

En mai 2019, le président Ilham ALIYEV signe un décret permettant la prise en charge par l'Etat des frais de scolarité des personnes handicapées appartenant aux groupes I et II et des enfants handicapés de moins de 18 ans qui étudient dans des établissements d'enseignement supérieur et dans le secondaire spécialisé⁸³. Mais en septembre 2019, selon le portail *European Neighbors*, créé par l'Union européenne afin d'informer sur sa politique de voisinage, sur 70 000 enfants handicapés enregistrés, seuls 37% ont accès à l'éducation⁸⁴. Un rapport non daté de l'UNICEF estime quant à lui que 77% d'entre eux

⁷⁴ Open Caucasus Media, 17/11/2017, [url](#)

⁷⁵ Human Rights Education in Asian Schools, s.d, p. 2, [url](#)

⁷⁶ Human Rights Education in Asian Schools, s.d, p. 5, [url](#)

⁷⁷ Turan Informasiya Agentliyi, 02/12/2017, [url](#)

⁷⁸ Human Rights Education in Asian Schools, s.d, p. 5, [url](#)

⁷⁹ Human Rights Education in Asian Schools, s.d, p. 6, [url](#)

⁸⁰ United Nations, 12/05/2014, [url](#)

⁸¹ Humanium, s.d, [url](#)

⁸² UNICEF, 2018, [url](#)

⁸³ Azvision, 03/05/2019, [url](#)

⁸⁴ European Neighbors, 10/09/2019, [url](#)

sont exclus du système scolaire⁸⁵. Selon l'ONG Humanium, les enfants handicapés rencontrent de grandes difficultés lors de leur inscription à l'école⁸⁶. Et même si la législation affirme que l'école est obligatoire jusqu'à 17 ans, seules 34% des personnes handicapées interrogées témoignent avoir reçu une éducation secondaire et 13% une éducation de troisième cycle⁸⁷.

⁸⁵ UNICEF, s.d, p. 24, [url](#)

⁸⁶ Humanium, s.d, [url](#)

⁸⁷ UNICEF, 2011, p. 30, [url](#)

Bibliographie

(Sites web consultés entre juin et juillet 2020)

Textes juridiques

Azerbaïdjan, « Loi de la République d'Azerbaïdjan sur les personnes handicapées », 12/07/2019, <https://cis-legislation.com/document.fwx?rgn=110234>

UNESCO, « The law of the Republic of Azerbaijan on the Approval of the Migration Code of the Republic of Azerbaijan and Its Entry into Force and Related Legal Regulation », 17/04/2013, <http://www.unesco.org/education/edurights/media/docs/78e8125a20ac5c5f1e66760d7e328a398b3ed5b5.pdf>

Nations Unies, « Application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées : Azerbaïdjan », 16/02/2011, <https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opedocpdf.pdf?reldoc=y&docid=52402e484>

Nations Unies, « Convention relative aux droits des personnes handicapées », 13/12/2006, https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=IND&mtdsg_no=IV-15&chapter=4&lang=fr

United Nation Human Rights Office of the High Commissioner, « Convention on the rights of the Child », 20/11/1989, <https://www.ohchr.org/en/professionalinterest/pages/crc.aspx>

Azerbaïdjan, « The Constitution of the Republic of Azerbaijan », s.d., 42 p., <https://static2.president.az/media/W1siZiIsIjIwMTgvMDMvMDkvNHQzMWNrcGppYV9Lb25zdGI0dXNpeWFfRU5HLnBkZiJdXQ?sha=c440b7c5f80d645b>

Azerbaïdjan, Ministry of Education, « State programme for the placement of children living in state-owned child institutions in families (deinstitutionalization) and alternative care in the Republic of Azerbaijan (2006-2015) », s.d, <https://edu.gov.az/en/page/402/5251>

Organisations intergouvernementales

European neighbors, « Breaking stereotypes: how teachers are trained in Azerbaijan to work with children with disabilities », 10/09/2019, <https://www.euneighbours.eu/en/east/eu-in-action/stories/breaking-stereotypes-how-teachers-are-trained-azerbaijan-work-children>

United Nations Azerbaijan, « UNDP, UNFPA sign programme to improve livelihoods of women, people with disabilities and war veterans », 19/02/2019, <http://unazerbaijan.org/en/2019/02/>

UNFPA, « Girls in Azerbaijan battle disability stigma with sports », 24/07/2018, <https://www.unfpa.org/news/girls-azerbaijan-battle-disability-stigma-sports>

UNICEF, Azerbaijan, « Inclusive Education », 2018, <https://www.unicef.org/azerbaijan/inclusive-education>

UNICEF, « Expanding quality: inclusive education for children with disabilities in Azerbaijan », 2018, <https://www.unicef.org/azerbaijan/sites/unicef.org.azerbaijan/files/2019-05/IC-BriefNote-ENG.pdf>

Council of Europe, « Barriers, remedies and good practices for women's access to justice in Azerbaijan », 08/2017, 33 p., <https://rm.coe.int/azerbaijan-barriers-remedies-and-good-practices/168075fd51>

UNICEF, « UNICEF annual report 2017: Azerbaijan », 2017, 33 p., https://www.unicef.org/about/annualreport/files/Azerbaijan_2017_COAR.pdf

UNICEF, « Azerbaijan's Paralympic movement leads the way in overcoming barriers to sports participation for children with disabilities », 02/12/2015, <https://www.unicef.org/azerbaijan/press-releases/azerbaijans-paralympic-movement-leads-way-overcoming-barriers-sports-participation>

UNICEF, « La situation des enfants dans le monde 2013 : les enfants handicapés », 05/2013, 164 p., https://www.unicef.org/french/sowc2013/files/FRENCH_SOWC2013_Lo_res.pdf

European Commission, « Social protection and social inclusion in Azerbaijan », 2011, 11 p., <https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwiVzceTyo3qAhVFzBoKHUdsBg4QFjAAegQIAhAB&url=https%3A%2F%2Fec.europa.eu%2Fsocial%2FblobServlet%3FdocId%3D6899%26langId%3Den&usg=AOvVaw0wFYOxupFwctbDI0Sql1um>

UNICEF, « Situation assessment: people with disabilities in Azerbaijan » 2011, 84 p., https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwiSrMnGw43qAhWuzlUKHchBBAwQFjABegQIBRAB&url=http%3A%2F%2Fwww.undp.org%2Fcontent%2Fdam%2FAzerbaijan%2Fdocs%2Fsustain_development%2FAZ_Disability_Report_Eng.pdf&usg=AOvVaw1qtCJDby-knmwbNlr1DpJH

Conseil de l'Europe, « Protection des adultes et enfants handicapés contre les abus », 03/2003, 209 p., <https://rm.coe.int/16805a297d>

International Labor Organization (ILO), « Azerbaijan; labor code », 01/02/1999, <http://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/WEBTEXT/54131/65184/E99AZE01.htm>

United Nations, Department of Economic and Social Affairs, « Disability law and acts by country/area », s.d., <https://www.un.org/development/desa/disabilities/disability-laws-and-acts-by-country-area.html>

United Nations Humans Rights Office of the High Commissioner, « Status of Ratification, interactive board », s.d., <https://indicators.ohchr.org>

UNICEF, « The child Protection system in Azerbaijan: situation analysis », s.d., 51 p., <https://bettercarenetwork.org/sites/default/files/The%20Child%20Protection%20System%20in%20Azerbaijan%20-%20A%20Situation%20Analysis.pdf>

Institutions nationales

Azerbaïdjan, Le Comité d'État aux affaires familiales, des enfants et des femmes, « La journée internationale des personnes handicapées », 01/12/2017, <http://scfwca.gov.az/en/post/921/beynelxalq-eliller-gunu-munasibetile-tedbir-kecirildi>

Azerbaïdjan, Ombudsman, « Summary of the Annual Report of the Commissioner for Human Rights (Ombudsman) of the Republic of Azerbaijan on the activities in promotion and protection of human rights for 2015 », 2016, 71 p., https://www.legislationline.org/download/id/7104/file/Azerbaijan_Ombudsman_Annual_Report_2015_en.pdf

Azerbaïdjan, Le Comité d'État aux affaires familiales, des enfants et des femmes, « 3 december, International day of persons with disabilities », s.d., <http://scfwca.gov.az/en/post/370/3-december-international-day-of-persons-with-disabilities>

Azerbaïdjan, The State Committee for family, women and children affairs of the Republic of Azerbaijan, « The International Day of Disabled Persons. », s.d, <http://scfwca.gov.az/en>

Azerbaijan, Azerbaijan Social Worker Union (AZSWU), « Homepage » s.d., <http://www.azswu.org>

Organisations non gouvernementales

Comité International de la Croix Rouge, « Conflit du Haut-Karabakh : mines terrestres, le rappel traumatisant de la guerre », 11/06/2019, <https://www.icrc.org/fr/document/conflit-du-haut-karabakh-mines-terrestres-le-rappel-traumatisant-de-la-guerre>

Caucasus Network Children, « Expanding Inclusive Education for Children with Disabilities in Azerbaijan », 02/2019, <http://www.caucasuschildren.net/expanding-inclusive-education-for-children-with-disabilities-in-azerbaijan>

Center for Studies on Inclusive Education, « The UNESCO Salamanca Statement », 20/05/2018, <http://www.csie.org.uk/inclusion/unesco-salamanca.shtml>

Union of Disabled People Organization (UDPO), « Implementation of the UN Convention on the Rights of Persons with disabilities in Azerbaijan », 08/2013, 29 p., https://www.ecoi.net/en/file/local/1256145/1930_1380272478_uniondisabled-peopleorganizations-azerbaijan-crpd10.pdf

Azerbaijan NGO Alliance For Children's Rights, « Alternative NGO Report on situation of children in Azerbaijan Republic and on the implementation of the UN Convention on the Rights of the Child and Concluding Observations of the UN Committee on the Rights of the Child during the period of 2006-2010 submitted to the United Nations Committee on the Rights of the Child In relation to the examination of the Third periodic report by the Republic of Azerbaijan », 01/2011, 58 p., https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CRC/Shared%20Documents/AZE/INT_CRC_NGO_AZE_59_8079_E.pdf

Citizens' Labor Rights Protection League, « Employment policy in Azerbaijan », 2008, 30 p., <http://labourrights-az.org/en/wp-content/uploads/2013/09/Employment-policy-in-Azerbaijan.pdf>

Caucasus Network Children, « Azerbaïdjan, state of inclusion », s.d., http://www.caucasuschildren.net/images/doku/azerbaijan_stateofinclusion.pdf

Caucasus Network Children, « THE GOVERNMENT IS INTERESTED WITH APPLICATION OF INCLUSIVENESS IN EDUCATION », s.d., <http://www.caucasuschildren.net/the-government-is-interested-with-application-of-inclusiveness-in-education>

Eastern Alliance for Safe and Sustainable Transport, « Disability and road safety in Azerbaijan », s.d., 30 p., <https://www.easst.co.uk/wp-content/uploads/2018/06/Accessible-Mobility-Final-Report-1.pdf>

HUMANIUM, « Enfants en Azerbaïdjan », s.d., <https://www.humanium.org/fr/azerbaïdjan/>

NAMATI, « Azerbaijan social work public union », s.d., <https://namati.org/network/organization/azerbaijan-social-work-public-union/>

Special Olympics, « From an "Invisible" Population, a Beacon of Inspiration for Leaders », s.d., <https://www.specialolympics.org/from-an-invisible-population-a-beacon-of-inspiration-for-leaders>

SOS Children's Villages, « General information on Azerbaijan », s. d., <https://www.sos-childrensvillages.org/where-we-help/asia/azerbaijan>

Think tanks, universités et centres de recherches

Institute for Democratic Initiative, « SITUATION OF INCLUSIVE EDUCATION IN AZERBAIJAN », 2018, 19 p., https://idi-aze.org/file/pic/xeber/2018-04/1523018128_inclusive-education_idi.pdf?1523018098

Azerbaïdjan State University of Economics, « Center for Students with Disabilities at UNEC », 07/07/2015, <http://unec.edu.az/en/adiu-da-elilliyi-olan-telebeler-ucun-merkez-yaradilib/>

Institute for War and Peace reporting, « Azerbaijan's Disabled in Poverty Trap », 15/04/2011, <https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain?page=search&docid=4dad2081a&skip=0&query=disabled%20&coi=AZE>

NURIYEV Elkan, « La politique étrangère de l'Azerbaïdjan et ses relations avec la République d'Iran », Outre-Terre, vol. 28, no. 2, 2011, <https://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2011-2-page-463.htm>

Institute for War and Peace reporting, « Disabled people invisible in Azerbaijan », 16/03/2007, <https://iwpr.net/global-voices/disabled-people-invisible-azerbaijan>

Asia Pacific Human Rights Information Center, Human Rights Education in Asian Schools, « Education of children with disabilities in Azerbaijan : barriers and opportunities », s.d., 22 p., <https://www.hurights.or.jp/archives/pdf/education12/hreas-12-11-azerbaijan.pdf>

Médias

Azvision, « Les frais de scolarité pour les personnes handicapées seront payés par le gouvernement », 03/05/2019, <https://fr.azvision.az/news/74976/les-frais-de-scolarité-pour-les-personnes-handicapé-es-seront-payé-s-par-le-gouvernement.html>

Azernews, « Number of people with disabilities proclaimed in Azerbaijan », 03/12/2018, <https://www.azernews.az/nation/141969.html>

abc az, « Azerbaijan has endorsed quota for employment of persons with disabilities », 30/08/2018, <http://abc.az/en/news/16080>

Turan Informasiya Agentliyi, « Is it easy to be disabled in Azerbaijan? », 02/12/2017, <https://www.turan.az/ext/news/2017/12/free/Social/en/67257.htm>

Open Caucasus Media, « The invisible: living with disability in Azerbaijan » 17/11/2017, <https://oc-media.org/features/the-invisible-living-with-disability-in-azerbaijan/>

Azertac, « Məktəbəqədər təhsil haqqında Azərbaycan Respublikasının Qanunu », [à propos de l'éducation préscolaire, loi de la République d'Azerbaïdjan], 16/06/2017, https://azertag.az/xeber/Mektebeqeder_tehsil_haqqinda_Azərbaycan_Respublikasının_Qanunu-1071133?_cf_chl_jschl_tk_=65f58326e00558b9948cfbe05fbad1de5b43223e-1596182556-0-Aa91M_CE7sdPPw3WhOhySOPoEiNAGqxzHpCVzKFZYzWyxxavhfoSFp1KG5wcLkxh9BRRIGX1musw4XB1_iN7TAGvz2CYiGQScBARQY_3SgYO73SSdWWGk6eNcmVkcGexjjNJ78fKYbxGUDONNd-ex3Gwyghrb8ey5iUJ56KByWY9_qDDurcWj_wJ9DtTHtb0vo95IFGXhCc8M6O0wA7u8jTrKsVArKOx_g2uY3u_YGwd7IHAGPjiWgGR05MMutSsRkPaevTqQEg-DaCfojxXxKMTbbQVkbkdoJz8p59wL5g_tVFkog1641RZp9KEI-hOzAUVMO8axguBaTEuALSd31FwMpK76hh7hWsTGH070pPD1bCCIM7zKE6-3CGILbErIQ

Azernews, « Over 5.700 disabled persons, martyrs' families to get housing », 23/06/2014, <https://www.azernews.az/nation/68220.html>

The Guardian, « The new social worker of Azerbaijan », 07/06/2013, <https://www.theguardian.com/social-care-network/2013/jun/07/new-social-workers-azerbaijan>

Le Télégramme, « Handicap : quand l'Azerbaïdjan s'intéresse à ce qui est fait ici », 19/01/2012, <https://www.letelegramme.fr/local/finistere-sud/chateaulin-carhaix/carhaix/handicap-quand-l-azerbaïdjan-s-interesse-a-ce-qui-est-fait-ici-19-01-2012-1570508.php>

Trend News Agency, « Azerbaijani Ombudsman Apparatus Included in First Category of State Personnel », 05/07/2007, <https://en.trend.az/azerbaijan/politics/951934.html>

Réseau social

Facebook, Page de Center for Innovations in Education, « A propos », s. d., https://www.facebook.com/pg/CIE.az/about/?ref=page_internal

Autres sources

Asian Development Bank, « Republic of Azerbaijan: Updating and Improving the Social Protection Index », 2012, 39 p., <https://www.adb.org/sites/default/files/project-document/76050/44152-012-reg-tacr-02.pdf>

AngloInfo Azerbaijan Blog, "People with disabilities", s.d., <https://www.angloinfo.com/how-to/azerbaijan/healthcare/people-with-disabilities>

Encyclopédie Larousse, « Azerbaïdjan », s.d., <https://www.larousse.fr/encyclopedie/pays/Azerba%C3%AFdjan/106992>

Heydar Aliyev Fondation, « Homepage », s.d., <https://heydar-aliyev-foundation.org/en/content/index/47/About-Foundation>